



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III**  
PAUL SABATIER

Désignation par la CR d'un représentant étudiant de l'UT3 pour siéger au conseil du service commun de documentation (SCD)

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 17 décembre 2024  
Délibération 2024/11/CR-074**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment les articles 41 et 42 ;*

*Vu les statuts du service commun de documentation, notamment son article 9 ;*

Considérant qu'un représentant des étudiants doit être désigné pour représenter l'UT3 au sein du conseil du SCD ;

Considérant la candidature de Monsieur Adrian Ruiz étudiant à l'UT3 ;

**Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche désignent Monsieur Adrian Ruiz afin de siéger au conseil du SCD en qualité de représentant des étudiants de l'UT3.**

Toulouse, le 19 décembre 2024

**La Présidente,**

**Odile Rauzy**

Nombre de membres : 39  
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 26  
Nombre de voix défavorable : 0  
Nombre d'abstention : 1  
Ne prend pas part au vote : 0